



Non à la libéralisation de la distribution de la presse

La commission exécutive du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite, élargie aux délégués syndicaux des entreprises de la profession, s'est réunie lundi 3 septembre au siège de son syndicat. Elle a pris connaissance du contenu du rapport Schwartz et notamment de sa volonté « gravissime » de mettre fin au système coopératif et solidaire de la distribution de la presse.

La loi Bichet a pourtant permis de casser des monopoles pour favoriser une presse forte et la plus indépendante possible ainsi que permettre l'émergence et le développement de nombreux magazines ; y mettre fin serait faire un bon de plus de 70 ans dans le passé.

Les membres de la commission exécutive estiment unanimement que la remise en cause de ce principe, né après-guerre de la nécessité d'imposer le pluralisme de la presse dans l'objectif que tous les citoyens puissent librement fonder et éclairer leur jugement est totalement inacceptable et dangereux pour l'avenir de la démocratie.

La presse n'est pas une marchandise comme les autres, c'est un bien culturel au service du pluralisme !

Le SGLCE-CGT conteste le rapport Schwartz et demande le maintien de la loi Bichet, pour un système de distribution coopératif, égalitaire et démocratique de la presse.

Le SGLCE appelle à une **journée d'action avec arrêts de travail le mercredi 12 septembre** et à un :

- rassemblement à partir de 10 h 30 place du Palais-Royal, à proximité du ministère de la Culture (*métro Palais-Royal, lignes 1 et 7*).

Paris, le 6 septembre 2018